



Grenoble, ville amie des aînés



LA PAROLE EST A VOUS !

Vous êtes âgé de 55 ans et plus,
Venez participer aux groupes de réflexion proposés par la
Ville de Grenoble dans le cadre du projet

« **Ville amie des aînés** »

Où s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil des
Maison des habitants, des PAGI et Antennes de
quartier où des registres sont ouverts.

*Vous y mentionnerez vos coordonnées ainsi
que votre situation familiale (couple ou
personne seule) afin que nous puissions vous
joindre et constituer des groupes représentatifs*





La mission première de la démarche « Ville amie des Aînés » est de permettre aux aînés de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie locale.

Pour préparer ces changements, nous invitons tous les habitants âgés de 55 ans et plus (sans limite d'âge) à participer à des groupes collaboratifs ayant pour objet :

- d'évaluer les services existants
- de mettre en lumière les besoins nouveaux à satisfaire en priorité
- d'élaborer des propositions d'amélioration et/ou d'innovation

Sujets à l'ordre du jour de la réflexion cette année :

– **Habitat et environnement :** *en termes de menaces liées au vieillissement du bâti comme de pollution urbaine, les personnes âgées sont en première ligne, à la fois témoins précieux et citoyens à protéger en priorité.*

– **Participation sociale, engagement et citoyenneté :**

conseils citoyens indépendants, tables de quartier, assises citoyennes, comités d'usagers dans les maisons des habitants, budget participatif et maintenant votation citoyenne, la Ville de Grenoble propose depuis deux ans aux Grenoblois une révolution citoyenne. Dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés, une attention toute particulière sera portée à la participation des personnes âgées à l'ensemble de ces démarches.

– **Lien social et Solidarité :** *face au risque d'isolement et de fragilité sociale qui peut peser sur les personnes âgées, la Ville de Grenoble et son CCAS, à travers l'action de leur service social dédié et de leurs multiples relais d'intervention à domicile comme en établissement, notamment associatifs, veilleront à ne laisser personne s'enfoncer dans la solitude, le désœuvrement ou la pauvreté.*

Ces sujets seront questionnés avec la volonté forte d'être attentifs à toutes formes de diversités et de discriminations.

